



PLAN DE TRAVAIL CONSOLIDÉ D'UN CONSEIL TRIBAL

Note ► Ce gabarit est pour l'utilisation des ministères suivants : Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et Services aux Autochtones Canada (SAC).

- Les conseils tribaux sont encouragés à ajouter des détails afin d'informer leurs Premières Nations membres, et peuvent joindre des documents à l'appui représentant les dépenses, l'activité et/ou les informations d'approbation comme une alternative à fournir ces informations directement sur ce formulaire.

Énoncé de confidentialité

Le présent énoncé explique les objectifs de la collecte et de l'utilisation de renseignements personnels. Uniquement l'information qui répond aux besoins des exigences d'un programme sera demandée. La collecte et l'utilisation de renseignements personnels s'effectueront conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Dans certains cas, l'information peut être divulguée sans votre autorisation selon la section 8(2) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/index.html>). La collecte et l'utilisation de vos renseignements personnels aux fins des programmes de la Capacité de gouvernance, autorisées par l'article 4 de la *Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien* (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-6/>), L.R.C., 1985, c. I-6, ainsi que les articles 122 (1), 123 (1) et 124 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-11/page-1.html>), sont nécessaires à votre participation. Nous utiliserons vos renseignements personnels afin de procéder à l'évaluation de votre Plan de travail consolidé d'un conseil tribal. Les renseignements recueillis sont décrits en détail dans le fichier de renseignements personnels AANDC PPU 300 (<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1353081939455/1353082011520>), et seront conservés pour une période de trente ans et ensuite transférés à la Bibliothèque et Archives Canada. Comme l'indique la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels et de demander que des changements y soient apportés s'ils sont inexacts. Communiquez avec le Centre ministériel de contacts de renseignements du public au 1-800-567-9604 pour nous aviser si vous constatez des erreurs. Pour obtenir plus de détails sur la protection des renseignements personnels et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* en général, consultez le Commissariat à la protection de la vie privée, au 1-800-282-1376.

Identification

Nom du bénéficiaire

Personne-ressource

Prénom	Nom de famille	Numéro de téléphone

Renseignements sur le plan de travail

A) Les frais administratifs de base

Fournir des détails pour les Premières nations membres ? Oui Non

Dépenses prévues (A)

Détails	Montant (\$)

B) La prestation des services financés par RCAANC/SAC

Fournir des détails pour les Premières nations membres ? Oui Non

Dépenses prévues (B)

Détails	Montant (\$)

C) Développement des capacités des Premières Nations membres

Dépenses prévues (C)

Activité	Description	Montant (\$)

Total des dépenses prévues (A+B+C)



Approbation de la Première Nation membre

Nom de la Première Nation membre	Approbation	Signature (s'il y a lieu)
		x

Documents à l'appui (si nécessaire)

Titre	Mode de transmission

Déclaration

Les renseignements fournis sont exacts au meilleur de mes connaissances.

Prénom	Nom de famille
Titre	Date (AAAAMMJJ)